Ville de Béthune

COVID-19

Désinfection des lieux publics à titre préve opérations ont commencé le 17 avril

Après les tests effectués début avril, les opérations de nettoyage du mobilier urbain et des zones c commencer. Les rues de Béthune seront traitées en deux temps.

Publié le 17 avril 2020

SOURD OU MALENT
1 CLIC

Afin de préparer au mieux la sortie du confinement, des tests de désinfection du mobilier urbain et des zones de contact (rampes d'escalier, poignées de portes, etc.) ont été effectués à Béthune début avril. Concluante, la technique sera déployée dès le 17 avril dans les principales rues et dans les lieux publics.

De quoi s'agit-il ?

Pendant plusieurs jours, une solution désinfectante à base de savon va être projetée sur le mobilier urbain et les zones de contact des rues et lieux publics de Béthune (rampes d'escaliers, poignées de portes…). **Cette opération préventive vise à lutter contre le coronavirus.**

De quoi est composé le produit ? Est-ce dangereux ?

Non, **le produit n'est pas dangereux**. Il s'agit d'un savon dilué qui est utilisé d'ordinaire dans le milieu médical et dans l'agroalimentaire. Il n'est dangereux ni pour l'homme, ni pour la nature, **biodégradable à 80 %**.

Est-ce vraiment efficace contre le coronavirus ?

Ce produit, utilisé dans les hôpitaux et milieux médicaux, permet de **tuer les virus et bactéries.** Ce nettoyage est une **mesure préventive** et entre dans la lutte contre le COVID-19 au même titre que le lavage de mains ou la distanciation.

Qui réalise cette opération de nettoyage ?

Ce sont les agents de la Ville qui vont réaliser ces opérations de nettoyage **Ils ont été formés et sont protégés par du matériel spécifique** (masques antiprojection, combinaisons, gants et chaussures spécifiques).

Est-ce que je peux sortir dans la rue durant l'opération de nettoyage ?

Vous pouvez sortir, mais il est préférable de rester à distance et **de ne pas toucher le mobilier urbain et les zones de contacts qui sont traités durant et après la vaporisation** afin de laisser le produit agir.

Quand auront lieu ces opérations ?

Les opérations de nettoyage **se dérouleront en deux temps** :

- Une phase quotidienne qui a démarré le 17 avril et qui est planifiée sur plusieurs semaines. Elle ciblera les espaces prioritaires, ceux qui comptent le plus de mobilier et qui sont les plus fréquentés
- Une seconde phase, plus massive, qui se déroulera dans toute la commune à la fin du confinement.

Dates et lieux des premiers passages des équipes de nettoyage :

- **Vendredi 17 avril :** Grand'Place et alentours, place Saint-Vaast et alentours
- **Lundi 20 avril :** place de la Communication et alentours, rue de Schwerte et boulevard des Etats-Unis
- **Mardi 21 avril :** Boulevard Poincaré, rue Renan, rue de Verdun, place Legillon, rue Prévost, avenue de Lens, rue Legillon, parvis de la gare, rue de Lille
- **Mercredi 22 avril :** rues Fernand Bar et Léon Blum, rues Boutleux, Saint-Pry Poterne et alentours, rues Gambetta, de la Délivrance, du Tir et alentours
- **Jeudi 23 avril :** rues du Beau Marais, du 8 mai et du Pré des Sœurs, rues Herriot Berthelot et Jean Macé, rues du Faubourg d'Arras, Michelet et du Perroy
- **Vendredi 24 avril :** rue du 11 novembre, boulevard Victor Hugo, boulevard Kitchener, place de la République et alentours, place du Maréchal Joffre, rues Pasteur, Juvénal Bienaimé, Lamendin et de l'Egalité.

Pour toute question, vous pouvez contacter le standard de l'Hôtel de Ville au 03 21 63 00 00.